

Proposé par M. Carrier, secondé par M. Poulin :
Que Joseph C. Auger, écuier, registrateur de
Montréal-Est soit prié d'agir comme secrétaire de
cette assemblée. *Adopté.*

Le président et le secrétaire sus-nommés prennent
respectivement leur siège et l'assemblée est appelée
à l'ordre.

Le secrétaire fait lecture du rapport du comité spé-
cial, sur l'organisation préliminaire de la présente
association, lequel se lit comme suit :

RAPPORT No. 1 DU SECRÉTAIRE- PRO TEMPORE.

" A messieurs les membres de l'Association des ré-
" gistrateurs de la province de Québec, réunis en
" assemblée générale, à Québec, mercredi le vingt-
" troisième jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-
" quatre.

" Messieurs: Le comité spécial formé parmi vous
" pour procéder à l'organisation régulière de
" cette association, et dans le but de percevoir
" l'indemnité à être accordée à MM. Lachaine et
" Carrier, tant dans la défense de nos droits en cour
" d'appel que pour l'obtention d'un nouveau tarif, a
" l'honneur de vous faire rapport:

" 1. Que le 21 janvier dernier (1884) il adressait à
" tous les registrateurs de cette province, sa circu-
" laire, invitant tous ces messieurs à former partie
" de l'association, en souscrivant une somme de \$10.00
" pour la première année seulement, à titre de *droit*
" *d'entrée* dans la dite association, comme membre
" actif, et autres fins y mentionnées.

" 2. Que le vingt février suivant (1884), une se-
" conde circulaire fut également adressée, par le secré-
" taire du dit comité, à tous les registrateurs retarda-
" taires, les priant, avec instance, de vouloir bien